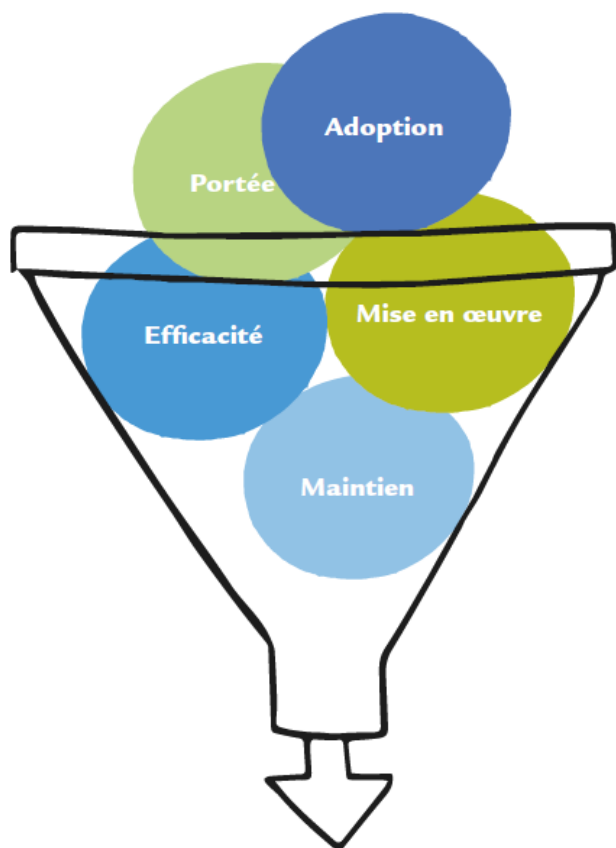


## Elaborer un rapport chiffré

L'objectif du rapport chiffré est de documenter autant que possible l'efficacité de l'intervention mais également l'ensemble du processus permettant son déroulement. Cette évaluation comporte cinq points.



### ÉVALUATION des changements et du processus

**Portée** : Combien de participants/ bénéficiaires /élèves / établissements ont été contactés pour participer aux actions menées ?

**Adoption** : combien parmi ces participants/ bénéficiaires /élèves / établissements ont effectivement participé au programme ?

**Mise en œuvre** : dans quelle mesure l'intervention planifiée a-t-elle été réalisée comme prévue ?

**Efficacité** : les comportements ciblés (ex : activité physique, sédentarité) ont-ils été modifiés ?  
Quelles évaluations permettent de le constater ?

**Maintien** : à quel point l'intervention est-elle durable et soutenable dans le temps ?